



La Fédération des Femmes Administrateurs célèbre la journée annuelle de la femme au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

La Fédération des Femmes Administrateurs (FFA) créée le 3 juillet 2012 et présidée par **Agnès Bricard**, a organisé le 8 mars dernier à l'occasion de la Journée annuelle de la Femme un débat autour du thème : « les femmes chefs d'entreprise répondent aux femmes du secteur public et du monde libéral.

Etaient invités d'honneur pour cette occasion:

Madame ZIMMERMANN, Député, co-auteur de la loi sur la parité et Vice-Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée Nationale, a notamment réalisé à cette occasion un point d'étape quant à la mise en œuvre de sa loi.

Monsieur Jean-Louis DEBRE, ancien Ministre et Président du Conseil Constitutionnel a accepté l'invitation de la Fédération Femmes Administrateurs pour présenter et dédicacer son ouvrage « *Ces femmes qui ont réveillé la France* ».

Les Présidentes des cinq associations membres de la Fédération se sont également exprimées sur différences thématiques portant sur la parité :

- L'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs, représentée par sa Co Présidente **Marie-Ange ANDRIEUX**, est intervenue sur la problématique : « Parité et capital féminin : quels enjeux de croissance et compétitivité ? (cf. article ci-contre) ».
- L'Association Femmes AAA+, représentée par sa Présidente **Brigitte LONGUET**, a dressé une liste de propositions pour une plus grande parité dans les instances professionnelles.
- L'Association Française des Femmes Juristes, représentée par sa Présidente **Marie-Daphné FISCHERSON**, sa Présidente d'Honneur **Dominique de La GARANDERIE**, et **Carole XUEREF**, Secrétaire Générale,

est intervenue sur l'apport des professions du droit au sein d'un Conseil d'administration.

- L'Association Administration Moderne, représentée par sa Présidente **Anne-Marie HELLEISEN**, a abordé le thème de la parité dans le secteur public.
- L'Association des Femmes Huissiers de Justice, représentée par sa Présidente **Astrid DESAGNEAUX**, a défendu la parité chez les Huissiers de justice.

Mais aussi deux grands témoins :

Madame **Jocelyne DUPLAIN**, Présidente CCI de Haute Loire et Chef d'Entreprise: la parité dans les PME de Haute-Loire.

Madame **Christine FABRESSE**, Directrice du développement des Caisses d'Epargne au sein de la BPCE : le financement de l'entrepreneuriat au féminin.

La Fédération des Femmes Administrateurs s'est fixé pour 2013, quatre orientations stratégiques détaillées sur le site de la Fédération www.federation-femmes-administrateurs.com :

- La réussite de la mixité public/privé,
- La réalisation d'un modèle de compétitivité, créateur de croissance, l'efficience du capital féminin,
- La parité dans les instances des professions libérales, l'attractivité
- Une influence en Europe, le levier des compétences féminines.